



LE POINT

éditorial

L'année 2009 sera militante.

Pour le PSN, elle commence par un congrès. Symbolique par son lieu, Val-de-Travers. Important par son but, lancer la campagne des cantonales. Déterminant par les idées qui s'y échangeront.

La crise financière menace le monde réel, l'emploi et le revenu des personnes et des collectivités. Quand l'avenir s'assombrit, le militantisme et le débat prennent tout leur sens. *Le Point* veut y contribuer.

La votation fédérale du 8 février exige une réflexion lucide. Nos élus fédéraux et cantonaux s'engagent résolument pour le OUI : l'extension et la reconduction des accords bilatéraux sont un enjeu majeur pour notre canton, pour notre pays. Nos camarades syndicalistes militent avec détermination pour des effets sociaux globalement favorables grâce à de solides mesures d'accompagnement.

Le budget cantonal 2009 témoigne du sens des responsabilités des élus socialistes. C'est le meilleur de la législature : il préserve les prestations publiques, consolide le filet social, respecte le frein aux dépenses. Cependant, les finances de l'Etat restent préoccupantes. Un projet nous attend, le troisième désenchevêtrement, soit la clarification de la répartition des tâches, des coûts et des revenus entre le Canton et les communes.

L'équilibre régional est une source de richesse à entretenir et à partager. Nous devons nous réunir plutôt que nous opposer autour de cet objectif, fluctuant par la forme, constant sur le fond.

Toutes et tous ensemble, travaillons, pratiquons l'ouverture et l'écoute, engageons-nous pour un canton social et solidaire. Rendez-vous au congrès pour inaugurer le chantier de la législature 2009-2013 ; meilleurs vœux pour une année 2009 militante et responsable !

Johanne Lebel Calame
Vice-présidente PSN



Elections au Conseil d'Etat 2009

- | | | | |
|----|-----------------------------|----|----------------------|
| 2 | Elections au Conseil d'Etat | 13 | PSLN |
| 8 | Crise financière | 14 | Budget 2009 |
| 10 | Votations fédérales | 16 | La dernière - Agenda |

Les sections présentent leurs candidates et candidats au Conseil d'Etat

Section de La Tène

Sylvie est née il y a une cinquantaine d'années à La Chaux-de-Fonds.

Après des études de droit et des années de pratique à Lausanne, elle obtient son brevet d'avocat, tout en étant enceinte de son premier enfant.

Après avoir travaillé au Locle, elle ouvre son étude à Peseux, et mène de front sa carrière professionnelle et sa vie familiale.

Mère de 4 enfants, Sylvie est l'image de la femme moderne, dynamique et ouverte. Elle aime partir en voyage découvrir de nouvelles contrées, sac au dos, dans des pays lointains et variés qui sont chaque fois une expérience enrichissante.

Formation, égalité, politique de la santé sont des sujets qui l'intéressent et qui la poussent à s'engager activement pour le canton.

Section de Neuchâtel

Jean Studer a toujours ardemment défendu la notion d'Etat fort, arguant que le « moins d'Etat » prôné par la droite était de nature à fragiliser davantage les plus faibles de notre société.

Un Etat fort, c'est exactement ce qu'il nous faut, avec la crise qui vient de commencer, pour pouvoir soutenir les travailleurs et les entreprises durant la période difficile qui s'annonce. C'est d'ailleurs vers l'Etat que les travailleurs se tourneront pour que soient défendus leurs conditions de travail, leurs salaires et dans les cas les plus durs, leurs emplois.

La déréglementation des conditions de travail voulue par la droite, bourgeoise comme populiste, c'est l'ennemie de la conception d'un Etat régulateur, garant de la redistribution des richesses, en somme : d'un Etat fort.

Et Jean Studer a une motivation sans failles à l'égard de ce combat, dont la nécessité se fait plus urgente encore, au vu des égarements du capitalisme sauvage que nous avons connu ces dernières années.

Section de La Chaux-de-Fonds

La candidature de Gisèle Ory est avant tout celle d'une femme d'expérience qui, par les mandats exercés, détient une vision globale des enjeux liés aux trois niveaux de notre système institutionnel. C'est aussi la candidature d'une femme de gauche fortement engagée sur le plan politique et associatif contre l'exclusion et les inégalités. Finalement, la candidature de Gisèle Ory, c'est celle d'une socialiste des Montagnes neuchâteloises, attachée au principe d'équilibre régional et qui, à l'image des Montagnes, souhaite mettre ses compétences au service de l'ensemble du canton.

C'est pour toutes ces raisons que la candidature de Gisèle Ory est excellente. C'est pour toutes ces raisons que nous y croyons.

Section du Val-de-Travers

La section du parti socialiste du et de Val-de-Travers est fière de vous présenter « sa » candidate au Conseil d'Etat.

Fière tout d'abord, parce que notre région se devait d'être présente sur cette liste en tant que nouvelle ville de ce canton! Fière ensuite, parce que nous présentons une candidate modèle : engagée, modeste, efficace, disponible, compétente, intelligente... Les adjectifs caractérisant Johanne sont faciles à trouver, nombreux et toujours extrêmement positifs!

Et finalement nous sommes fiers, parce que Johanne a l'expérience et l'énergie qu'il faut pour porter haut les couleurs du PS et pour occuper un siège au Conseil d'Etat!

Section de Peseux

Bertrand est conseiller général à Peseux depuis bientôt 25 ans. Il a notamment été membre des commissions financière et d'urbanisme.

Elu au Grand Conseil en 2005, il s'est assez vite engagé dans la commission Gestion et finances et dans la commission Santé.

Pour ce qui est de son parcours professionnel, il est licencié en sciences sociales à l'université de Neuchâtel et a travaillé quelques années comme assistant social. Depuis une trentaine d'années, il est directeur d'une institution, la Fondation Goéland, qui regroupe Pontareuse à Boudry, l'Auvent à Peseux, et deux ateliers de réinsertion. Sur le plan familial, il est père de quatre enfants, et ça mérite d'être relevé, tous adultes.

Le pourquoi de ma candidature



Bien des gens de ce canton me côtoient, de près ou de loin. Je les conseille, je les soutiens, je les admire, je les amuse parfois... Je pense connaître leurs attentes, leurs besoins, je partage leurs joies et leurs inquiétudes, je participe à leurs émotions, je m'émeus de leurs tristesses.

Je les connais par ma vie entre le Haut et le Bas, entre le Littoral Est et Ouest, par ma profession d'avocate indépendante, par ma participation active dans le cadre de la collectivité au sein d'associations et de fondations (enseignement spécialisé, centre de liaison des associations féminines, bénévoles), par mon engagement politique communal (conseillère générale, membre de commissions) et cantonal (députée suppléante, membre de diverses commissions législatives, membre de la commission consultative en matière de politique familiale et d'égalité), par mon rôle d'assesseur-locataire auprès de l'Autorité régionale de conciliation, par ma vie familiale monoparentale avec mes quatre enfants, par mes intérêts culturels et sportifs.

Je souhaite m'investir davantage pour la communauté que nous formons en tournant mes priorités vers la formation, pour qu'elle soit facilement accessible et ouverte à chacun, à n'importe

quel âge de la vie, vers la santé, pour qu'elle soit performante en restant humaine et accessible à quiconque, en privilégiant l'après-hospitalisation et la prise en charge ambulatoire, vers l'économie, pour que notre savoir-faire et nos compétences manuelles, artisanales et intellectuelles soient encore davantage valorisées, ici et ailleurs, en Suisse, en Europe et dans le Monde, vers l'aménagement du territoire, pour qu'il reste naturellement vert.

Je souhaite pouvoir participer au développement de la cohésion sociale et intergénérationnelle, et de la cohésion cantonale, en respectant les sensibilités de toutes les régions, avec le souci de trouver une certaine cohérence entre les acteurs de notre canton, qu'il s'agisse de personnes, d'institutions, de collectivités.

Je souhaite conserver et développer mes valeurs sociales et teintées d'humanité, ma volonté d'apprendre, rester à l'écoute, respecter les idées de tolérance et de liberté tout en restant rationnelle et constructive. Dans cet esprit, j'entends dès lors m'investir encore davantage pour la collectivité en me portant candidate au Conseil d'Etat.

Sylvie Fassbind-Ducommun

Social, solidaire, socialiste



Pour situer mon engagement, quelques notes biographiques. 2008 marque un cap : cela fait exactement la moitié de ma vie que j'habite le canton. C'est à Bevaix (1980) que s'est faite ma première intégration en Suisse, à la gym-dames. J'ai apprécié Neuchâtel, ses charmes de ville universitaire, son lac, son paysage alpin. Puis Le Locle, hors du brouillard, avec un emploi à Boudry : train, bus, tram... J'ai trouvé le juste milieu au Val-de-Travers (1990). Tout ça avec un mari fleurissant.

Il manquait une dimension : la vie politique. La démocratie exige la participation de chacune et chacun. Au Québec, d'où je viens, c'est une démocratie par délégation : on élit sa ou son député provincial et fédéral tous les quatre ans, c'est à peu près tout. La démocratie suisse, c'est autre chose : on vote souvent, on y participe directement. Après dix ans à Travers, quand un camarade m'a parlé d'un siège vacant au Conseil général, je n'ai pas hésité longtemps. Conseil communal une fois, deux fois, élections cantonales, suppléance, députation, commissions, instances du PSN, tout s'est enchaîné insensiblement.

L'unité me tient à cœur. C'est une condition essentielle pour que notre action soit efficace. Ensemble, nous sommes plus forts. « La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres » (Constitution fédérale). Nous nous groupons selon nos affinités, dans un parti, un syndicat, nous défendons nos idées, menons des actions, concluons des apparentements. Qui se ressem-

ble s'assemble, c'est agréable, utile et nécessaire !

Ensemble, aussi, nous nous renforçons de nos différences. Le travail dans un exécutif de petite commune, à régler des problèmes concrets avec des moyens limités, les pieds dans la marne parfois, le montre souvent. Pour trouver les meilleures solutions, mieux vaut disposer d'avis divergents au départ afin d'aboutir à un bon consensus final.

Le Val-de-Travers me paraît exemplaire : c'est un miroir du canton, avec ses différences et ses complémentarités. En simplifiant beaucoup, il est horloger et industriel comme le Haut, agricole comme le Val-de-Ruz, tourné vers le Bas par sa rivière et ses moyens de transport.

« On peut vivre ici puisqu'il y a des habitants. » Rousseau l'a écrit du Vallon, c'est vrai du canton, cette région qui n'est pas périphérique mais occupe une position stratégique, à la frontière des langues et des pays. Tout dépend d'où l'on regarde !

Unité dans la complémentarité et la diversité, dans le respect des minorités. Majorité, minorité, c'est une question de point de vue. Les femmes, majorité démographique, minorité politique ? Je suis d'une génération et d'un lieu où être féministe va de soi : on prend sa place, simplement. J'ai fait la grève des femmes en 1991. Dans la caravane de la veille des femmes, Diane Reinhard et moi avons décidé de nous mettre en liste pour le Grand Conseil, en 2004. La section Femmes est ma deuxième section PSN, son action est précieuse.

Double nationale, ce n'est pas rare, cela reste minoritaire. Mes identités, je les revendique, elles ne s'annulent pas, elles s'additionnent. C'est parce qu'ils sont sûrs de leur identité que les Vallonniers ont accepté le beau risque de la fusion de leurs neuf communes – en attendant la commune à onze, projet peut-être trop ambitieux pour aboutir à la première tentative, mais que de nouveaux ouvriers remettront sur le chantier, pour construire la « commune unique » de Val-de-Travers.

La campagne 2009 se déroulera sur fond d'incertitude économique. Il faut la mener avec détermination, sans perdre de vue pour qui nous nous battons. J'ai confiance dans l'action et comme Denis de Rougemont, j'affirme que « L'avenir est notre affaire ».

A l'aube du deuxième millénaire, par la nouvelle Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, le peuple de notre pays s'est dit « soucieux ... d'aménager une collectivité vivante, unie, solidaire et ouverte au monde ». C'est pour cet idéal que je m'engage, sous le slogan Social, solidaire, socialiste.

Johanne Lebel Calame

Du plaisir dans l'engagement



C'est au travers de mon activité politique que je me présenterai, en soulignant certaines valeurs et convictions qui m'animent.

C'est en 1982 que je me suis posé les premières questions sur un éventuel engagement politique. C'est durant ma formation universitaire en sciences sociales que j'ai commencé à m'intéresser à la question politique. En examinant de plus près les prises de position des partis politiques, j'ai vite compris que c'était les positions du PS qui me convenaient le mieux. Dans le même temps, mon engagement chrétien me mettait néanmoins parfois dans des positions divergentes.

Je me suis posé à ce moment la question de la liberté de penser, de voter, d'agir au sein du PS. J'ai contacté le secrétaire général du PSN d'alors : c'était Jean Studer dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance ce jour-là et qui a su me convaincre, puisque je me suis engagé.

La volonté d'être acteur, plutôt que consommateur, l'engagement pour la collectivité, fait partie de mes valeurs. Nous devons tout mettre en œuvre pour permettre l'action sociale communautaire, pour favoriser

le développement du bénévolat, créer des lieux de relation sociale et d'intégration. Au travers des nombreuses associations, fondations, sociétés, notre région vit, se développe, s'harmonise. Le pouvoir public doit tout mettre en œuvre pour soutenir cet engagement et le favoriser, dans la culture, dans les loisirs, dans le sport. Je crois aussi à la richesse des opinions divergentes, à la confrontation des idées, à la possibilité d'élaborer une ligne commune au travers de négociations et de recherches de consensus.

Elu en 1984 au Conseil général de Peseux, j'y ai siégé sans interruption depuis lors. J'y préside toujours le groupe socialiste, ainsi que la commission d'Urbanisme. Durant toutes ces années, j'ai découvert qu'il valait mieux laisser les « yaka » et autres raisonnements simplistes de côté ; que la recherche de la meilleure solution était souvent un processus long, et que de nombreux paramètres devaient être pris en considération. L'engagement politique a été pour moi un moyen agréable d'intégration dans ma commune et m'a permis de tisser un réseau important de relations.

Mon élection en 2005 comme député du district de Boudry m'a redonné une motivation nouvelle, et je peux le dire, même du plaisir, dans l'engagement politique.

J'ai siégé un temps à la commission Fiscalité, puis j'ai remplacé dès 2006 Pierre Bonhôte à la commission de Gestion et des Finances et comme président de

la sous-commission du DJSF. Je préside également la commission Santé du Grand Conseil, appelée à accompagner les réformes des structures de soins dans le canton. J'ai également repris la présidence de la commission interne Santé du PSN.

Je suis convaincu de la nécessité de réformer l'Etat, convaincu que pour favoriser l'aide sociale, l'Etat doit être fort. Mais je souhaite que cette réforme se fasse en ne laissant personne au bord de la route. Cette réforme ne peut pas se faire au détriment d'une région et nous devons tout entreprendre pour sortir du clivage « haut-bas », qui est toxique et ne fait finalement que des perdants. Toutes les régions du canton doivent pouvoir bénéficier d'un Etat fort.

Nous devons veiller à maintenir des prestations de qualité, accessibles à chacun. La richesse de notre canton, c'est d'abord notre capacité d'accueillir, d'intégrer, d'insérer. Les mesures d'insertion dans le milieu du travail pour les chômeurs, pour les jeunes, les programmes d'insertion pour les personnes à l'action sociale, les mesures d'intégration pour les personnes étrangères, sont créateurs de liens, nécessaires à la qualité de vie dans notre canton.

Nous devons également être attentifs à ce que nous demandons de tous ceux qui sont engagés dans la fonction publique, l'enseignement, la santé, le secteur para-étatique. Le rythme des réformes doit s'adapter aux possibilités et aux ressources de ceux qui les vivent au quotidien. Les

mesures d'économie ne doivent pas provoquer un démantèlement des prestations.

Pour atteindre ses buts, la réforme de l'Etat doit se faire dans la concertation et dans la transparence. Les objectifs doivent être clairement identifiés et annoncés. Certaines réformes n'ont pas toujours été conduites dans cet esprit et il ne faut pas mélanger mesures d'économie et réformes. Je reste convaincu qu'une bonne part des difficultés d'HNE sont liées à ce mélange d'objectifs et d'un manque de communication et de transparence au niveau de la gouvernance.

Les structures de notre canton doivent être repensées. Je fais partie des déçus du 9 décembre 2007, lorsque les habitants de ma commune, Peseux, ont dit non au projet de fusion avec Corcelles. Pour jouer un rôle de partenaire crédible de l'Etat, les communes doivent être repensées et acquérir une masse plus importante.

J'ai la forte envie de me battre pour que notre canton reste un canton où il fait bon vivre, où l'intégration des gens différents, en raison d'un handicap, d'une dépendance, d'une maladie, comme des gens venus d'ailleurs, soit une réalité.

Bertrand Nussbaumer

Choisissons d'agir !



Pourquoi une candidature au Conseil d'Etat ?

Si j'ai accepté de relever ce défi, c'est que je crois en notre canton. Neuchâtel a un potentiel réel. Nous ne devons pas oublier qu'il a été un canton florissant, très innovateur à la grande époque de l'horlogerie. Ce potentiel nous l'avons encore et nous pouvons retrouver une meilleure place en Suisse.

Faire face aux difficultés...

Cependant, il ne faut pas nous cacher non plus que les quatre années à venir ne seront pas faciles. Durant la présente législature, nous avons pu maîtriser les dépenses et amortir une partie de notre dette, au prix d'une discipline de fer et de sacrifices considérables. La situation n'est cependant pas encore rétablie. Nous devons continuer notre effort, parce que nous sommes face à des menaces inquiétantes, en particulier, la crise financière. Les experts s'accordent à dire

qu'à cette crise va succéder une récession. Or nous savons que notre industrie, et en particulier l'horlogerie, sont sensibles à la conjoncture. Il y aura encore des exercices budgétaires difficiles. Ce sont des défis que nous tenterons de relever ensemble. Ayons le courage de nous y confronter. Choisissons d'agir !

Rechercher un juste équilibre entre les diverses parties du canton...

Dans une situation aussi délicate, il est important de travailler main dans la main entre les diverses parties du canton et en particulier entre le haut et le bas. Etablir un équilibre entre des régions aussi différentes n'est de loin pas facile, je le sais, mais il faudra soutenir les projets du haut du canton et des vallées pour que toutes les régions puissent se développer harmonieusement et ne pas prendre de retard.

Vu l'importance des transports dans ce contexte, il faudra mettre toute notre énergie dans la construction et le financement du Transrun. Mais il ne faut pas oublier l'ensemble du réseau, en direction de l'Arc lémanique, mais aussi du Jura et de Besançon. Nous sommes au cœur de l'Arc jurassien et si nous voulons jouer notre rôle de pôle régional, nous devons améliorer l'accès à nos centres urbains.

Rechercher l'équilibre entre les différentes populations de notre canton...

Le maître mot pour le social: intégration. Intégrer les jeunes, donner à tous les moyens d'apprendre un métier et de l'exercer. Intégrer les personnes handicapées dans les écoles, la formation et la vie professionnelle. Donner à chacune une place et ne laisser personne au bord de la route. Intégrer les étrangers aussi et leur donner l'envie de participer à la vie associative et politique. Lutter contre l'inégalité des chances.

Mettre l'accent sur la politique familiale. Le fait d'avoir des enfants est aujourd'hui l'un des principaux risques de pauvreté. Il faut continuer d'améliorer les allocations familiales et la prise en charge de la petite enfance et étudier la question des prestations complémentaires familiales.

Innover !

En ce qui concerne la formation, nous avons aussi un excellent potentiel, avec l'université, l'arrivée de l'EPFL à Neuchâtel, une HES, des possibilités de formations qui correspondent bien à l'histoire de la région et à ses besoins. Nous devons trouver notre place dans le paysage suisse des hautes écoles, qui vit actuellement un bouleverse-

ment. Trouver notre place dans la HES-SO et nous savons qu'il y aura à négocier pour conserver notre pouvoir de décision et notre spécificité.

Il faudra poursuivre la réflexion qui a été lancée dans le domaine des fusions de communes. Celles-ci ont, entre autres, l'avantage de faciliter la réflexion sur l'utilisation du territoire, de permettre une planification globale et une rationalisation des diverses zones.

Développer nos parcs naturels régionaux, comme un nouveau modèle d'intégration de l'économie et de l'écologie.

Il est impossible de citer tous les projets qu'il faudra lancer ou poursuivre dans notre canton. Ce sera certainement un exercice passionnant à faire avec vous !

Gisèle Ory

Continuons les réformes



Une nouvelle fois vous m'accordez votre confiance et je vous en remercie. Soyez certaines et certains que je consacrerai toute mon énergie pour m'en montrer digne.

Ensemble nous voulons que notre canton soit plus juste, plus solidaire et ainsi plus attractif. Ces objectifs guident depuis tout temps notre action. Nous savons combien ils sont exigeants. Ils requièrent un Etat fort et une volonté de changement.

Un garant en meilleur forme

Le séisme financier de ces derniers mois et ses conséquences économiques l'ont rappelé : seul l'Etat est à même d'assurer la stabilité d'un système collectif et la cohésion entre les personnes qui en dépendent. Cela ne signifie pas qu'il doive tout faire, loin de là. Mais il doit être prêt à tout faire.

Cette disponibilité exige des structures adaptées aux problèmes à résoudre. Très souvent ils dépassent la frontière des compétences des autorités. Il faut donc adapter celles-ci et l'organisation des services publics qu'elles assurent. A défaut, la collectivité publique sera tout simplement larguée et privée de

son seul garant, la population qui en dépend sera abandonnée.

Cette réflexion est à la base des nombreuses réformes engagées cette législature avec sur le plan territorial, notamment, la volonté de constituer entre les trois villes une agglomération urbaine appuyée par les vallées, afin qu'entre Genève et Bâle, notre canton soit un véritable pôle de l'Arc jurassien franco-suisse.

Pour être fort, notre canton doit non seulement s'adapter à son environnement, mais aussi disposer des ressources nécessaires. On ne le répétera jamais assez : on ne peut rien faire avec des caisses vides. Nous l'avons vécu douloureusement cette législature en héritant de comptes 2004 qui se soldaient par un déficit historique de 100 millions et de nouveaux mécanismes de frein à l'endettement plébiscités par plus de 85% de la population ! Avec détermination, parfois abnégation et la chance d'une haute conjoncture, nous avons peu à peu remonté la pente. Et tenu notre parole de réallouer les ressources nécessaires aux secteurs touchés par des économies, voire pour plusieurs domaines d'augmenter les moyens.

C'est ainsi que nous avons commencé à remettre l'Etat en forme simplement parce que nous y sommes attachés, contrairement à d'autres qui l'avaient dénigré dans leurs discours et négligé dans sa gestion.

Le courage d'être parmi... les meilleurs

Notre canton compte 170 000 habitants. Nous sommes donc une petite communauté qui dispose d'atouts remarquables sur le plan notamment de la formation, de la culture, de l'économie, de l'environnement et tout cela dans une proximité immédiate. En voiture, Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds sont distants de... 15 kilomètres !

Nous avons donc beaucoup d'avantages. Les restructurations nécessaires doivent ainsi nous conduire à les valoriser et à devenir un des cantons les plus séduisants de Suisse, en particulier

1. à l'égard des familles, auxquelles il faut assurer en fin de mois un revenu disponible plus important ici qu'ailleurs grâce à des loyers abordables, des impôts adaptés, des coûts de formation faibles, des frais de déplacement réduits, des structures d'accueil suffisantes, des infrastructures proches et complémentaires ;
2. en matière d'environnement, à travers une politique énergétique respectueuse axée sur l'autonomie collective et individuelle ;
3. sur le plan de la formation, en préservant et développant les nombreuses voies offertes sur le territoire cantonal ;
4. enfin dans un tissu économique à la fois à la pointe de la technologie et encore plus diversifié.

Même confronté chaque jour à la dure réalité de faits têtus, j'ai l'intime conviction que de tels objectifs sont réalisables.

Mais pour cela il faut une véritable volonté de changement, soit celle qui fait table rase d'éventuels habitudes, orgueils ou préjugés, autrement dit celle qui est à l'origine de notre engagement commun.

Jean Studer

Crise financière, crise économique



Jean Studer me disait récemment : « Pour un économiste comme toi, la situation que nous vivons doit être passionnante : ce n'est pas tous les jours que l'on vit en direct une crise de cette ampleur ».

Pour ne rien cacher, je me passerais volontiers de vivre cette période « passionnante » ! Il se pourrait bien, en effet, que nous n'ayons vu jusqu'à présent qu'une partie de ce que nous pourrions vivre au cours des prochaines semaines, des prochains mois.

La crise actuelle a commencé au cours de l'été 2007. C'est alors qu'est apparu dans notre vocabulaire un mot nouveau – évidemment anglo-saxon : les crédits hypothécaires « subprime ». Jusqu'à présent, cette crise s'est déroulée en plusieurs étapes.

Les « subprime »

Le marché hypothécaire américain est organisé de manière très différente de celui de la Suisse. Aux Etats-Unis, ce sont des sociétés immobilières qui négocient et font signer les contrats de vente d'appartements ou de maisons. Ces sociétés immobilières revendent ensuite ces contrats à des banques, qui leur versent une commission.

Les sociétés immobilières ne se préoccupent donc pas trop de la solvabilité des acheteurs ; leur objectif principal est de faire signer le maximum de contrats et ainsi d'encaisser le maximum de commissions. Ces sociétés immobilières sont allées jusqu'à concevoir des contrats spécifiques pour les ménages disposant de revenus faibles, en principe insuffisants pour faire face aux coûts d'un emprunt hypothécaire, mais qui apparaissaient néanmoins « attrayants » (d'où ce terme de « subprime »).

Les banques elles-mêmes ne sont pas non plus trop regardantes sur la solvabilité des débiteurs. Soit les contrats sont revendus à de grandes sociétés de financement immobilier (Fannie Mae et Freddy Mac, qui bénéficient d'une garantie de l'Etat). Soit les contrats sont regroupés dans des emprunts obligataires (processus connu sous le nom de titrisation). Le risque de défaillance du débiteur est ainsi reporté sur les personnes ou les entreprises qui acquièrent lesdits emprunts obligataires.

L'insolvabilité financière étant illimitée, ces emprunts obligataires ont été eux-mêmes regroupés dans des produits dérivés qui étaient à nouveau revendus à d'autres organismes financiers, tels que fonds de placements, caisses de pension, « hedge funds », banques.

Ce mécanisme a pu se développer pendant plusieurs années pour deux raisons : des taux d'intérêt très avantageux et la hausse continue des prix de l'immobilier qui permettaient

aux acheteurs, même ceux de « subprime », d'escompter une plus-value.

Le marché haussier a cessé à l'été 2007. A commencé alors la « crise des subprime » et la « découverte » que les sociétés financières, un peu partout dans le monde, avaient dans leur bilan des produits dérivés dont à peu près personne ne pouvait dire si et à quel degré ils étaient « pourris » ou « toxiques ». Cette incertitude a « gelé » les marchés financiers ou interbancaires car un peu toutes les banques ont commencé d'avoir des doutes sur leur solvabilité réciproque. Une paralysie des marchés financiers entraînerait la paralysie de l'ensemble du système économique. Pour l'éviter, depuis la fin de l'été 2007, les banques centrales (en Suisse, la Banque nationale – BNS) ont à plusieurs reprises « injecté » des centaines de milliards de francs, euros, dollars, yen. Les rémissions ne furent que passagères.

L'assainissement des bilans des banques

La « découverte » qu'un très grand nombre d'emprunts et de produits dérivés reposaient sur de pseudo-garanties (les prêts « subprime ») a conduit les banques à aller regarder de plus près la valeur effective des emprunts et des produits dérivés qu'elles avaient dans leur bilan. Et elles se sont alors rendu compte que plusieurs centaines de milliards, peut-être même des milliers de milliards, de titres étaient infestés (d'où la notion de titres pourris ou toxiques).

Cet examen a conduit les banques, depuis l'automne 2007, à inscrire dans leurs comptes de pertes et profits des centaines de milliards de provisions, et à engager, parallèlement, des opérations de re-capitalisation (par exemple, l'UBS, en début d'année, a obtenu 10 milliards de francs d'un fonds d'Etat de Singapour, et tout récemment Credit Suisse a obtenu également 10 milliards d'un fonds d'Etat arabe).

Mais, de la même manière qu'un marché « haussier » permet d'emprunter presque sans restriction, un marché « baissier » fait ressortir l'accumulation de dettes contractées et conduit à s'interroger sur la solvabilité des banques. Quand un marché est haussier, tout va bien, au-delà du raisonnable. Quand le marché devient baissier, tout va mal, à nouveau au-delà du raisonnable. Plus personne ne veut prêter, de sorte que tout se bloque.

L'intervention des Etats

Depuis ce printemps, le marché financier est menacé d'une paralysie complète. Plus personne ne fait confiance à plus personne. Plus personne ne veut prêter à plus personne. Cette perte de confiance se traduit par le fait que les entreprises ou les ménages qui ont des liquidités ou de l'épargne quittent certaines banques et déplacent leurs avoirs dans d'autres établissements qui leur paraissent plus solides.

Les Etats, tout endettés qu'ils soient, bénéficient d'un avantage considérable par rapport aux sociétés privées. En principe, ils ne peuvent pas faire faillite, et

ils peuvent prélever des impôts pour faire face à leurs dettes. Ils peuvent donc continuer d'emprunter là où les entreprises privées ne le peuvent plus.

Usant de ce privilège, les Etats ont annoncé les uns après les autres différentes mesures pour contribuer à re-capitaliser les banques, à reprendre certains de leurs titres « pourris » ou « toxiques », et/ou à fournir des garanties pour les crédits inter-bancaires.

Beaucoup des projets annoncés par les Etats ne sont toujours pas bien ficelés. Que vont-ils faire exactement des centaines de milliards, voire même des milliers de milliards, qu'ils ont dit vouloir utiliser pour rétablir la confiance ? Tant qu'on ne le saura pas précisément, la méfiance subsistera et les marchés resteront plus ou moins paralysés.

Le désendettement

La spirale baissière engagée depuis l'été 2007 s'apparente à un vaste processus de désendettement.

La forte croissance économique et financière intervenue depuis 2002-2003 un peu partout dans le monde (et bien avant dans les pays dits émergents comme la Chine et l'Inde) s'est construite sur un développement tous azimuts de l'endettement : des particuliers, des entreprises, des Etats. Ce fut particulièrement le cas aux Etats-Unis, mais aussi ailleurs.

Nous assistons maintenant au processus inverse.

Comment l'illustrer ? La crise financière actuelle se traduit en

particulier par une baisse substantielle de la valeur des actifs dans l'immobilier et dans les titres cotés en Bourse. L'immobilier et les titres sont généralement remis en gage pour pouvoir emprunter. Prenons le cas d'un particulier qui disposait d'une fortune de 100, sous forme de titres (actions), et qui a emprunté 60, en remettant en gage sa fortune de 100. Si la valeur de sa fortune, du fait de la chute des cours en bourse, passe de 100 à 50, la banque n'acceptera plus de lui prêter que 30, et demandera donc à cette personne de lui restituer la différence, soit 30. Si ladite personne a encore 30 de disponibilités, pas de problème. Mais si ladite personne a utilisé les 60 que la banque lui avait prêtés pour les investir dans des actions, qui ont également baissé de moitié, elle devra vendre une partie de son portefeuille d'actions pour rembourser la banque.

Une bonne partie de la baisse des cours en Bourse provient de ces ventes obligées pour rembourser les dettes contractées ces dernières années. De nombreux « hedge funds », qui ont financé leur développement au cours des dernières années par l'emprunt, doivent liquider leurs actifs à prix cassés.

Pour saisir l'ampleur du problème auquel nous assistons, il faut imaginer que ce processus d'endettement a commencé il y a cinq ou six ans, alors que les cours des actions augmentaient et permettaient donc régulièrement d'emprunter davantage en remettant en gage auprès des banques les actions détenues.

Il faut imaginer le même proces-

sus dans l'immobilier. La hausse de la valeur des immeubles permettait d'emprunter davantage. Il faut encore imaginer que des entreprises, un peu partout dans le monde, en faisaient autant.

Et maintenant, il faut imaginer que le processus inverse est enclenché partout dans le monde. Des particuliers, des entreprises, des sociétés financières doivent rembourser des milliers et des milliers de milliards d'argent emprunté. C'est autant d'argent qui va manquer dans le courant des prochains mois pour garantir des emprunts qui sont le moteur de la croissance de l'économie.

Le quotidien français *Le Monde* titrait lundi 27 octobre sur toute la largeur de sa page 1, avec un graphique qui montrait la chute de l'ensemble des Bourses dans le monde depuis le début de l'année:

« 25 000 milliards de dollars évanouis »

Les Bourses ayant continué de chuter depuis cette date, certaines estimations portent le montant ci-dessus à quelque 32 000 milliards de dollars (début décembre 2008) !

J'ajouterai, pour terminer, que le rythme et l'ampleur de la chute des marchés boursiers depuis le début de la crise des « subprime » est analogue à celle qui avait débuté en automne 1929. L'inaction des gouvernements, à l'époque, avait transformé la chute des Bourses en crise économique profonde. Espérons que les mesures annoncées prises (et celles qui sont encore annoncées) par les banques centrales et

les gouvernements ces derniers mois permettront d'éviter une issue aussi dramatique.

Jean-Pierre Ghelfi
Economiste

Libre circulation des personnes : oui à la sécurité de l'emploi

*On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre.
Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont.*

Jean-Pierre VERNANT
(La traversée des frontières)



S'il fallait résumer en une phrase la problématique de la votation du 8 février 2009, on pourrait la formuler ainsi : la libre circulation des personnes réjouit les employeurs mais inquiète les travailleurs. Dès lors, pourquoi les socialistes appellent-ils à voter oui ?

Réglons d'abord le problème de la forme. Les milieux qui ont lancé le référendum reprochent au Parlement d'avoir mélangé deux sujets : d'une part, la reconduction, pour une durée indéterminée, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et d'autre part, l'extension de cet accord aux deux derniers Etats entrés dans l'Union européenne (UE), la Bulgarie et la Roumanie. Pour la clarté du débat, il aurait mieux valu

poser deux questions distinctes, comme le souhaitait le Conseil fédéral. Cependant, la majorité parlementaire – socialistes compris – a été d'un autre avis, de sorte que le 8 février nous devons répondre à une seule question, portant sur les deux objets à la fois. C'est peut-être ennuyeux mais pas suffisant pour voter non, au risque de jeter l'enfant avec l'eau du bain.

Car tel est le véritable enjeu de ce scrutin : voulons-nous, oui ou non, poursuivre le partenariat entamé il y a dix ans entre la Suisse et les quinze pays qui formaient alors la Communauté européenne, aujourd'hui une Union de 27 Etats, forte de quelque 500 millions d'habitants ? C'est d'abord cette question qu'il faut trancher, avant de parler de la Bulgarie et de la Roumanie.

Garder les emplois en Suisse

En un temps où l'on ne manque pas une occasion d'évoquer le sentiment d'insécurité qui accablerait les braves gens, il n'est pas inutile de rappeler que la meilleure des polices ne vaudra

jamais la sécurité que procure un bon gagne-pain. Cette affirmation peut sembler triviale mais c'est pourtant la réalité : un chômeur, une employée intérimaire, un *working poor* (un travailleur dont le salaire est si bas qu'il ne suffit pas pour renouveler sa force de travail), tous vivent dans une insécurité permanente. Et, comme l'écrit Michel Rocard : « *Cette situation d'insécurité majeure sur le marché du travail est ... la raison principale de l'apathie électorale, de la montée du populisme dans certains pays, d'une poussée du vote pour les extrêmes dans d'autres, et du vote négatif à toute question posée par des pouvoirs publics ainsi discrédités à l'occasion de référendums par exemple...* »¹.

A Neuchâtel, pour la majorité des travailleurs, ce gagne-pain provient des industries d'exportation (horlogerie, machines, produits sanitaires en particulier). Or, le pire ennemi des exportateurs, c'est le protectionnisme. Aussi est-il illusoire d'imaginer qu'on puisse rétablir ce protectionnisme sur notre marché du travail, tout en conservant les avantages de

¹ Michel ROCARD, *Europe et économie : qui domine l'autre ?* in Michel ROCARD et Nicole GNESOTTO, *Notre Europe*, Ed. Robert Laffont, Paris 2008, p. 356.

l'ouverture des marchés européens pour les biens et les services produits en Suisse. Les temps sont durs et n'incitent guère à la complaisance dans les relations internationales. Dans ce domaine, c'est donnant, donnant et l'UE, notre plus important partenaire commercial, ne nous fera aucun cadeau.

Par ailleurs, pour favoriser la croissance économique, il faut suffisamment de personnel qualifié. Depuis le milieu de l'année 2004, plus de 250 000 emplois ont été créés en Suisse. Sans la possibilité de recruter du personnel au sein de l'UE, beaucoup de ces postes de travail n'auraient pu être pourvus. La libre circulation des personnes a donc permis de garantir des emplois en Suisse. On peut déplorer que l'ALCP fasse la part trop belle aux besoins de l'économie. Mais qu'est-ce qui est préférable : des employeurs qui restent au pays grâce à l'apport des travailleurs européens ou des entreprises qui délocalisent à l'étranger pour y trouver à meilleur compte la main-d'œuvre dont elles ont besoin ?

Les travailleurs européens ont-ils fait baisser les salaires ?

Plus de six ans après l'entrée en vigueur de l'ALCP, on a suffisamment de recul pour répondre en connaissance de cause à cette question.

Et la réponse est négative : pas plus qu'ils n'ont volé le travail des Suisses, les travailleurs en provenance de l'UE n'ont provoqué une baisse des salaires. On le doit certes à la bonne conjoncture économique, mais aussi aux

mesures d'accompagnement qui s'appliquent depuis le 1^{er} juin 2004. Celles-ci sont de trois sortes : les dispositions relatives aux travailleurs détachés par un employeur qui a son siège dans l'un des Etats membres de l'UE, les facilités d'extension des normes salariales des conventions collectives de travail (CCT) et de nouvelles règles concernant le contrat-type de travail (CTT).

S'agissant tout d'abord des travailleurs détachés, les employeurs européens doivent leur garantir au moins les conditions de travail et de salaire prescrites en Suisse en matière de rémunération minimale, de durée du travail, de repos et de vacances, ainsi que dans les domaines de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail, de la protection des femmes enceintes et des accouchées, des enfants et des jeunes. Ils doivent aussi leur assurer des conditions d'hébergement répondant aux normes habituelles en matière d'hygiène et de confort. Cela vaut également pour les sous-traitants d'un entrepreneur suisse.

Des sanctions administratives et pénales sont prononcées à l'encontre des employeurs qui ne respectent pas les dispositions légales ou conventionnelles applicables chez nous. Grâce à l'augmentation, depuis 2006, du nombre d'inspecteurs subventionnés par la Confédération – deux postes et demi à Neuchâtel – les contrôles sont devenus plus efficaces et il est prévu de les intensifier encore.

Bien que cela ne concerne pas directement la libre circulation des personnes, certains opposants à la reconduction de l'ALCP

brandissent la menace d'une déréglementation par le biais de la révision en cours de la loi fédérale sur les marchés publics. Or, s'il est clair que toute tentative d'affaiblir la protection du marché du travail suisse contre la sous-enchère d'entreprises européennes se heurtera à l'opposition de la gauche, ce n'est certainement pas en votant non le 8 février qu'on évitera ce danger, bien au contraire. Comme l'on dit familièrement, il ne faut pas mélanger les bidons !

Les mesures d'accompagnement ont assoupli les conditions permettant d'étendre – c'est-à-dire de rendre obligatoires pour l'ensemble d'une branche économique ou une profession, y compris les travailleurs intérimaires – les clauses d'une CCT relatives au salaire minimum et aux contrôles paritaires, lorsque dans une branche économique ou une profession, les salaires et la durée du travail usuels dans la localité, la branche ou la profession font l'objet d'une sous-enchère abusive et répétée.

S'il n'existe pas de convention collective ou de clause de salaire minimum pouvant être étendue, on peut édicter aux mêmes conditions un contrat-type d'une durée limitée prévoyant des salaires minimaux différenciés selon les régions et, le cas échéant, selon les localités, dans le but de combattre ou de prévenir les abus.

Dans chaque canton, une Commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail (Ctrip) met en œuvre ces mesures d'accompagnement. A Neuchâtel, la Ctrip collabore étroitement avec l'Office de

surveillance (OSur) qui est une division du Service de l'emploi. Les inspecteurs de l'office procèdent dans les entreprises et sur les chantiers – de concert avec les organes paritaires prévus par les CCT – aux contrôles des conditions de travail et de salaire des travailleurs, que ceux-ci soient détachés par une entreprise étrangère ou salariés d'une entreprise indigène. C'est également l'OSur qui contrôle les travailleurs indépendants en provenance de l'UE.

On trouvera d'autres informations sur le site internet de la Ctrip, notamment les résultats d'une étude sur l'évolution des salaires dans l'industrie horlogère neuchâteloise entre 2002 et 2006 qui a montré que l'ALCP n'avait pas eu d'effet négatif sur cette évolution, malgré une forte augmentation de la main-d'œuvre frontalière (www.ne.ch/commissiontripartite).

L'extension de l'ALCP à la Bulgarie et à la Roumanie

Pour les milieux nationalistes qui ont lancé le référendum et pour ceux qui les ont rejoints en cours de route, c'est cette extension qui fait problème. Pourquoi ?

Il ressort des informations fournies par l'UE que lorsque ces deux Etats ont rejoint l'Union, le 1^{er} janvier 2007, des dysfonctionnements persistaient au ni-

veau de la réforme du système judiciaire, de la lutte contre la corruption et, dans le cas de la Bulgarie, de la lutte contre la criminalité organisée. Afin de les aider dans leur processus de réforme et de suivre parallèlement leurs avancées en la matière, un mécanisme de coopération et de vérification a été instauré par décision de la Commission européenne du 13 décembre 2006. Ce mécanisme fixait six objectifs de référence pour la Bulgarie et quatre pour la Roumanie.

Les rapports de la Commission montrent qu'il reste beaucoup à faire dans les deux pays. En Bulgarie, la réforme de la justice a pris du retard et Bruxelles a suspendu certains fonds communautaires jusqu'à ce que les autorités soient en mesure de démontrer qu'elles ont mis en place des structures de gestion financière saine. En ce qui concerne la Roumanie, si la réforme de la justice a progressé, il faut encore que les autorités démontrent que la corruption à haut niveau est sanctionnée.

Pour sa part, la Suisse a négocié une période transitoire de sept ans (à partir de 2009) durant laquelle seront fixés des contingents d'autorisations de séjour pour les Bulgares et les Roumains. A l'issue de cette période, une clause de sauvegarde permettra de réintroduire des restrictions à la libre circulation des personnes en cas d'afflux

massif de main-d'œuvre bulgare et/ou roumaine. Cette clause pourra être actionnée durant trois ans, soit jusqu'en 2019.

Ainsi, tant les mécanismes de surveillance mis en place par l'UE que les délais transitoires négociés avec la Bulgarie et la Roumanie devraient éviter que cette extension de l'ALCP n'entraîne des inconvénients pour la Suisse. Faut-il alors la refuser pour « donner une leçon » à ces deux pays pauvres et apparemment moins vertueux que la prospère Helvétie ? Ne soyons pas stupides !

La fin calamiteuse de l'imposture néo-libérale présage des jours difficiles. Aussi n'est-ce pas le moment de détruire l'édifice, patiemment construit au cours des ans, de nos accords avec l'UE, même s'il est imparfait. Après tout, ce ne sont pas les Européens qui ont préféré la voie compliquée du bilatéralisme à celle de l'adhésion à l'Union. Et nous devons assumer les conséquences de ce choix.

Raymond Spira
Président de la
Commission tripartite
chargée de l'observation du
marché du travail

L'importance de la région



Lors de son congrès de Fontaines du 14 février 1998, le PSN décidait de regrouper quatre organisations de district en deux organisations de région. Neuchâtel et Boudry fusionnaient pour former le Parti socialiste du Littoral neuchâtelois, tandis que La Chaux-de-Fonds et Le Locle se regroupaient au sein du Parti socialiste des Montagnes neuchâteloises. Le PSVR et le PSVT restaient pour leur part fidèles à leur cohérence géographique.

Après avoir présidé durant quelques années le PS du district de Neuchâtel, j'étais arrivé à la conclusion que la limite tracée entre Neuchâtel et Peseux empêchait le travail régional au sein

du parti et avais proposé au parti cantonal de modifier ses structures pour créer le PSLN et le PSMN. La fusion opérée, j'avais passé la barre du navire littoral à Patrice Neuenschwander pour prendre celle du parti cantonal.

Dix ans plus tard, je retourne aux sources en reprenant la présidence du PSLN. Il y a à cela trois raisons. Premièrement, après quelque temps d'assouplissement, le PSLN cherchait un nouveau président. Deuxièmement, mes nouvelles fonctions dans l'administration cantonale me contraindront à quitter le Grand Conseil à la fin de cette législature, après en avoir usé les fauteuils durant 20 ans ; le désœuvrement politique est une perspective angoissante. Troisièmement, l'assemblée du PSLN de novembre dernier m'a élu sans hésiter (faute d'autre candidat).

Plus sérieusement, je suis convaincu que le PSLN a un rôle essentiel à jouer, pour le parti et pour le canton, encore plus aujourd'hui qu'il y a dix

ans. Car entre temps, le Réseau urbain neuchâtelois est devenu le principe directeur de l'organisation institutionnelle et territoriale du canton. Le découpage intercommunal, la régionalisation et la politique d'agglomération guident l'action des collectivités. Des structures intercommunales se mettent en place. Le temps où le président de commune de Saint-Blaise pouvait dire : « nous avons deux ennemis : la Ville et l'Etat » est bien révolu. Face à cette évolution, le parti ne peut continuer à développer sa réflexion et son action aux seules échelles communale et cantonale. Si nous voulons imprimer notre vision politique à l'agglomération neuchâteloise, à la Béroche et à l'Entre-deux-Lacs, nous devons travailler à l'échelle du Littoral. Les socialistes doivent autant que possible parler d'une seule voix dans une instance comme la COMUL, dans les syndicats intercommunaux ou au conseil d'administration des TN. Il est important qu'ils se connaissent et connaissent les organismes et infrastructures

gérés en commun sur le Littoral. Ils doivent coordonner leurs forces de proposition au sein des Conseils généraux et communaux. Enfin, ils doivent être les moteurs des réflexions sur les fusions de communes.

C'est à cela que doit servir le PSLN. Je compte sur l'engagement des camarades du Littoral pour relever ce défi !

Pierre Bonhôte
Président du PSLN

Cet hiver, on prend de l'altitude!

www.rives-du-doubs.ch

De novembre 2008 à mi-avril 2009, retrouvez Orietta et Jean-François Badet avec leur équipe des Rives du Doubs au restaurant panoramique du Crêt-du-Midi, à Vercorin (VS) !



Les Rives du Doubs
HÔTEL · RESTAURANTS · LES BRENETS

Notre partenaire pour l'hiver: www.vercorin.net

Réouverture des Rives du Doubs: le 1^{er} mai 2009

Un budget juste et équitable voté par toute la gauche



Le budget est l'acte politique par excellence, comme on se plaît souvent à le rappeler. Lorsqu'il est le dernier de la première législature d'une double majorité de gauche, et qu'il a suscité tant de passion, il constitue peut-être même un acte historique.

Un budget orienté à gauche

Ce budget est aussi marqué par des choix politiques que nous tenons à souligner et que nous approuvons pleinement. En effet, les mesures temporaires de redressement budgétaire sont supprimées, mis à part, comme le prévoyait l'accord passé à l'époque, le 1,23% de contribution de solidarité demandé aux fonctionnaires.

En outre, nous approuvons le rétablissement, voire l'augmentation de toutes les subventions ainsi que la réintroduction de la catégorie 5 des subsides LAMal, ô combien importante aux yeux socialistes, même si d'autres améliorations dans le système des subsides sont encore urgentes et nécessaires. Les primes de l'assurance-maladie pèsent de plus en plus lourd sur les ménages de toutes et tous, et ces subsides sont un outil essentiel pour atténuer quelque peu les inégalités. En outre, le canton fait face au contentieux de l'assurance-

maladie, afin que chacun puisse avoir accès aux soins.

De plus, le groupe socialiste est satisfait de constater que l'accord avec le personnel de l'Etat est résolument tenu, malgré une inflation élevée, et aboutit à une augmentation des salaires de 3,54%.

Respecter la parole donnée!

Nous sommes aussi satisfaits de constater que le Conseil d'Etat respectera finalement les accords qu'il a passés, quand bien même il a fallu un peu l'aider! En effet, la cheffe du DECS, qui avait négocié et accepté un accord avec les enseignants au sujet de la sortie de mesures d'économie en matière de dédoublements de classes et d'heures de décharge, n'entendait simplement pas respecter ce texte. Les députés socialistes et le reste de la gauche ont été outrés par ce comportement déplacé qui aurait fragilisé à l'extrême la confiance que l'on peut avoir envers le Conseil d'Etat. Heureusement, un amendement de la commission de gestion et des finances (CGF), amené par les socialistes, a été accepté en plénum. Cet élément tenait particulièrement à cœur à notre groupe, car même s'il coûte au final 1,1 million, il n'est que justice que de tenir la parole donnée. Le Parti socialiste se battra toujours pour qu'une certaine éthique politique soit respectée.

Un Etat moins faible

Le budget 2009 a un autre aspect très positif, soit l'augmentation des dépenses nettes d'investissements. Il faut ici souligner que

cet élément confirme que, si un Etat pauvre est un Etat faible, comme se plaît à le répéter avec raison notre camarade Jean Studer, un Etat un peu moins pauvre est un Etat qui peut davantage investir, davantage créer, davantage exister. Assainir les finances de l'Etat est donc un objectif majeur de tout politicien qui croit en l'Etat, et, défini ainsi, il demeure un objectif de la gauche.

Des reports de charges intolérables

Malgré ces aspects plutôt positifs, le groupe socialiste tient aussi à dénoncer certains éléments du processus budgétaire qu'il n'apprécie vraiment pas. En effet, sur les trois raisons majeures de l'amélioration budgétaire que sont les restructurations pour 48,8 millions, les reports de charges sur les communes pour 13,8 millions et les améliorations des recettes fiscales pour 14 millions, nous ne pouvons nous féliciter que du premier élément.

Ainsi, les reports de charges vont dans le sens d'un ré-enchevêtrement des tâches avec les communes, que le Conseil d'Etat a voulu justifier par le fait que le 2^e volet du désenchevêtrement a justement atteint ses buts! Cette attitude est celle du serpent qui se mord la queue! De plus, alors que nous entendons souvent le Conseil d'Etat se plaindre avec raison des reports de charges de la Confédération, de l'aspect injuste de ce mécanisme, il reproduit exactement les mêmes schémas! Le Parti socialiste dénonce ces injustices sur le plan fédéral,

et comme la cohérence est un de nos principes majeurs, nous dénonçons aussi la méthode du point du vue cantonal.

La gauche majoritaire du Grand Conseil, avec le groupe socialiste comme fer de lance, n'a pas eu peur de prendre ses responsabilités et d'affirmer sa politique en matière d'autres collectivités publiques. Nous regrettons en effet qu'entre les Conseils communaux des trois villes, toutes de gauche, et le Conseil d'Etat, lui aussi de gauche, aucune consultation et compréhension réciproque ne fussent possibles. C'est le Grand Conseil qui a dû jouer l'arbitre et, heureusement, il l'a fait avec sagesse. Ainsi, le législatif cantonal a refusé toutes les mesures de report de charges, même celles qui étaient valables! Il est à ce sujet malheureux que la seule mesure qui avait sa justification, soit le changement de financement des subsides LAMal pour les personnes émargeant à l'aide matérielle, ait été refusée, notamment à cause d'une défense catastrophique du rapport par le Conseiller d'Etat Roland Debély alors que ce dernier, grâce à un artifice de la loi d'organisation du Grand Conseil, a même pu défendre deux fois le même texte!

Une crise financière qui fait peur

Le deuxième grand défaut du budget 2009 réside dans la situation économique mouvementée et très défavorable de l'économie. Tous les indicateurs avancés lors de l'élaboration du budget ont été revus plus ou moins à la baisse. L'année 2009 sera une année de récession pour tous nos voisins et tous nos par-

tenaires les plus importants ; il serait surprenant et même déroutant que la Suisse y échappe. Ce qui n'était au début qu'une crise immobilière dont la cause est à rechercher uniquement dans la cupidité d'un système libéral américain, poussée au-delà de toutes les règles du bon sens économique, aura des conséquences très lourdes pour le monde entier, et Neuchâtel ne fera malheureusement pas exception. Qu'il s'agisse des impôts des personnes morales, des impôts des personnes physiques, de l'aide sociale... toutes les prévisions risquent d'être beaucoup trop optimistes.

Fallait-il céder au pessimisme le plus total et amender le budget? Les députés socialistes ont longuement réfléchi à cette question avant de répondre par la négative. Un budget est réalisé à un moment donné et doit être

arrêté, cela d'autant plus que la situation économique actuelle est incertaine et qu'aucune prévision précise ne peut être faite. En outre, si des mesures doivent être prises en urgence, elles seront le résultat d'une situation extraordinaire et devront être votées par le Grand Conseil comme telles. On ne saurait demander à un budget de fonctionnement normal de tenir compte d'une situation complètement déréglée.

Une droite complètement irresponsable

Alors que la droite du parlement a souvent suivi et même dépassé les propositions socialistes en refusant notamment absolument tous les reports de charges, elle a jugé cohérent de refuser ou de s'abstenir lors du vote final sur le budget! Des partis

qui prônent la responsabilité ne sauraient être moins cohérents. S'ils avaient essayé d'améliorer le budget en sabrant urbi et orbi des lignes budgétaires, nous aurions compris un refus final. Mais dans la situation qui nous occupe, c'est exactement l'inverse qui s'est produit! Aucune continuité, aucune justification, aucune logique de vote... C'est la démonstration, une nouvelle fois, que cette droite-là n'a pas les qualités de son seul objectif : reprendre la majorité. Le PLR et l'UDC devraient aussi apprendre que posséder la majorité, ça n'est pas simplement un calcul numérique, c'est aussi un trait de caractère qu'ils ont perdu il y a bien longtemps...

En conclusion

Au final, nous affirmons donc que ce budget est juste et ri-

goureux. Juste tout d'abord, parce qu'aucun socialiste ne pouvait suivre des propositions du Conseil d'Etat qui l'amélioreraient artificiellement. Reporter des charges sans consultation? Ne pas respecter des accords? De tels actes ne doivent pas être le fait de collectivités publiques. Mais ce budget est aussi rigoureux parce qu'il respecte tous les mécanismes de freins aux dépenses, qu'il poursuit l'action dans le sens de la réforme de l'Etat et qu'il est le résultat de beaucoup de compromis. Le Parti socialiste peut donc être satisfait de l'énorme travail qui a abouti à l'acceptation par la gauche et que par cette dernière d'un budget prometteur.

Baptiste Hurni
Député

Résumé chiffré du budget 2009 (en francs)

	Charges	Revenus	Soldes
Compte de fonctionnement	1 893 171 200	1 862 982 800	
Excédent de charges (déficit)			30 188 140
Compte des investissements	136 053 900	63 708 500	
Investissements nets			72 345 400

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

	Valeur limite	Budget 2009	Différence
Excédent de charges de fonctionnement (%)	maximum = 2 % des revenus déterminants	1,75 %	0,25 %
Excédent de charges (francs)	34 596 654	30 188 400	4 408 254
Marge d'autofinancement (%) des investissements	minimum = 70 %	72,50 %	2,50 %
Marge d'autofinancement (francs)	74 933 000	72 345 400	2 587 600

Congrès électoral

**Congrès électoral et festif du Val-de-Travers
samedi 17 janvier, salle Fleurisia, Fleurier
14 h 00**

Ordre du jour

1. Allocution d'Eric Flury, président
2. Votations fédérales
3. Elections cantonales
 - a. Axes de campagne
 - b. Listes au Grand Conseil
4. Initiative pour l'équilibre régional des missions hospitalières dans le canton de Neuchâtel
5. Divers

Repas et soirée festive

Agenda PSN

Groupe Montagnes neuchâteloises

6 janvier, 18 h 00, La Chaux-de-Fonds, local PS

Séance de photos Elections cantonales (rattrapage)

7 et 8 janvier, 16 h 30 à 18 h 30, La Chaux-de-Fonds

Rencontre des partis de gauche

8 janvier, 18 h 00

Comité cantonal

12 janvier, 18 h 00, Neuchâtel, secrétariat cantonal

Commission Economie Emploi Fiscalité

12 janvier, 20 h 30, Neuchâtel, secrétariat cantonal

Préparation du Grand Conseil

15 janvier, 19 h 30, Fontainemelon, l'Union

Congrès électoral et festif du Val-de-Travers

17 janvier, 14 h 00, Val-de-Travers, Fleurier, salle Fleurisia

Préparation du Grand Conseil

22 janvier, 19 h 30, Fontainemelon, l'Union

Grand Conseil

27 et 28 janvier, Neuchâtel, Château

Préparation du Grand Conseil

5 février, 19 h 30, Fontainemelon, l'Union

Journée de formation Elections cantonales

7 février, 9 h 00 à 16 h 00, Cernier, Evologia

Votations fédérales

8 février

Débat

**Libre circulation des personnes
entre la Suisse et l'Europe :
faut-il tout arrêter ?**

**Soirée - débat avec notamment la participation
de Bernard Soguel, Conseiller d'Etat,
et Raymond Spira, Président de la Commission tripartite**

Mercredi 14 janvier, 20 h 00, Cave du P'tit Paris,
La Chaux-de-Fonds

Section Femmes

La section Femmes organise ses Cafés politiques



Le panier de la ménagère : comment faire quand le coût de la vie ne cesse d'augmenter

Mercredi 21 janvier ou jeudi 29 janvier 2009, 20 h,
La Chaux-de-Fonds, Café ABC

L'écologie au quotidien : manger, se chauffer, se déplacer de manière écologique

Samedi 14 février 2009, 9 h 30, à Fleurier, Le Guilleri

Politique sociale et familiale : quels soutiens pour les familles

Mardi 24 mars 2009, 20 h, à Saint-Aubin, Bar Le Zap

Venez discuter, interroger ou débattre avec nos camarades engagé-e-s ou élu-e-s